# Rapport annuel 2020



## Table des matières

| 1 | Contexte   | 3  |
|---|--|----|
| 2 | Missions d'Abrumet   | 3  |
| 3 | Rapport d'activités 2020   | 4  |
|   | Introduction   | 4  |
|   | 3.1. Frais de structure  | 5  |
|   | 3.2. Ressources Humaines   | 5  |
|   | 3.3. MISSION 1 : Développement et maintenance du Réseau Santé Bruxellois                                       | 6  |
|   | 3.4. MISSION 2 : Développement et maintenance de Brusafe+  | 9  |
|   | 3.5. MISSION 3 : Mise en œuvre des objectifs fixés par le plan d'action e-santé 2019-20 en Région Bruxelloise. |    |
|   | 3.6. MISSION 4 : Communication, information et formation des prestataires de soins                             | 15 |
|   | 3.7. MISSION 5 : Le Projet Européen « Connecting Europe Facilities » (CEF)                                     | 19 |
|   | 3.8. Conclusions   | 20 |
| 4 | Statistiques   | 21 |
|   | Nombre de patients Bruxellois ayant donné leur consentement au partage de donnée                               | s  |
|   | santé  | 21 |
|   | Nombre total de documents publiés sur le Réseau Santé Bruxellois   | 22 |
|   | Evolution des consultations sur le Réseau Santé Bruxellois en 2020   | 22 |
|   | Evolution du nombre de SUMEHRs disponibles 2020  | 23 |
|   | Publication et consultation de documents par hôpital   | 24 |
| 5 | LEXIQUE  | 26 |
| • | Annexes  | 28 |



## 1 Contexte

Les Membres du Collège réuni compétents pour la politique de santé ont octroyé un subside à l'asbl Abrumet en vue de mettre en œuvre le plan « e-santé » en Région Bruxelloise. L'objectif est de promouvoir un échange d'information électronique sécurisé entre les acteurs de la santé, dans le respect de la protection de la vie privée et du secret professionnel.

Cela s'inscrit bien sûr dans le Plan d'Action e-Santé 2019-2021 établi en concertation avec toutes les entités fédérales et fédérées concernées, et vise d'une part à garantir la qualité et la continuité des soins par une disponibilité permanente des données de santé des patients, et d'autre part à optimaliser la collaboration et la communication entre les prestataires de soins en vue d'un meilleur suivi du patient.

## 2 Missions d'Abrumet

En tant que plateforme d'échange électronique des données de santé, l'asbl Abrumet exécute les missions décrites ci-dessous, dans l'ordre de priorité suivant :

- La première mission d'Abrumet est de permettre techniquement l'échange des données santé entre les médecins hospitaliers et les médecins généralistes, 24H/24 et 7 jours/7:
  - a. En ce qui concerne les documents hospitaliers, le Réseau Santé Bruxellois offre les fonctionnalités d'un hub: en effet, les données en provenance des hôpitaux restent hébergées au sein des hôpitaux, le Réseau Santé Bruxellois présentant juste une liste de liens redirigeant vers les serveurs hospitaliers.
  - b. En ce qui concerne les médecins généralistes (qui ne disposent pas, eux, d'un serveur fonctionnel 24H/24, 7 jours/7), les Réseau Santé Bruxellois met à leur disposition un coffre-fort dénommé « Brusafe » qui héberge les documents (principalement les SUMEHRs) en provenance de ces derniers.

Les échanges de données se font selon le standard belge KMEHR. Les documents accessibles sont au format PDF.

2) La deuxième mission d'Abrumet est de permettre les échanges avec les autres prestataires de soin de la première ligne qui entourent le patient : infirmières à domicile, kinés, sages-femmes, etc. Abrumet met à leur disposition un coffre-fort spécifique dénommé « Brusafe+ »¹, accessible 24H/24 et 7 jours/7. Ce coffre-fort se distingue par le fait qu'il s'agit d'un outil permettant un échange de données structurées selon les normes et standards internationaux IHE. La mise à disposition d'un coffre-fort FHIR est en cours.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Attention, ne pas confondre avec le coffre-fort « Brusafe » mis à disposition des généralistes présenté au point 1 ci-dessus.



- 3) La troisième mission consiste à effectuer le suivi du Plan e-Santé 2019-2021 en vue de mettre à disposition du cabinet des ministres concernés par l'eSanté en Région Bruxelloise toutes les informations stratégiques et techniques nécessaires à la prise de décision en cette matière. Abrumet aide, en outre, le cabinet à répondre aux questions parlementaires concernant les aspects techniques relatifs aux échanges de données santé.
- 4) La quatrième mission concerne **l'information et/ou la formation des acteurs** (de soins) concernés par l'eSanté en Région bruxelloise,
  - a. Les médecins généralistes, en collaboration avec la FAMGB et la BHAK;
  - b. Les médecins hospitaliers, en collaboration avec les personnes en charge de la formation au sein des hôpitaux ;
  - c. Les prestataires du multidisciplinaire, en collaboration avec Brusano ;
  - d. Les patients, en partenariat, entre autres, avec les cabinets ministériels, la LUSS, la VPP.
- 5) La cinquième mission est la participation, au nom de la Belgique, au projet pilote de partage des résumés des dossiers santé rédigés par les médecins généralistes au niveau européen (projet Connecting Europe Facilities).

## 3 Rapport d'activités 2020

#### Introduction

L'année 2020 a une fois encore été une année exceptionnelle puisque marquée par le COVID-19. Cette crise sanitaire a en effet impacté Abrumet à plusieurs titres :

- Divers projets de soutien ont été menés en vue d'aider les médecins généralistes ou les hôpitaux, mais aussi les patients.
- Certains éléments d'architecture ont été adaptés, notamment pour permettre aux patients d'accéder à leurs données de testing ou de vaccination, même sans consentement au partage de données de santé.
- Cela a nécessité une communication accrue avec ces différentes parties prenantes et bénéficiaires.
- Certains programmes ont également dû être revus, comme par exemple la suppression des sessions de formation en présentiel et leur remplacement par des webinaires.
- Et tout cela a bien sûr dû être accompli par une équipe en télétravail.

Globalement, l'association a pu mener à bien l'ensemble des missions et projets programmés. A ceux-ci s'en sont ajoutés d'autres, non programmés, tout en restant dans l'enveloppe budgétaire prévue.

Tout cela a été possible grâce à une motivation sans faille et un savoir-faire de l'équipe qu'il convient de saluer.



#### 3.1. Frais de structure

Globalement, si on soustrait la correction de précompte immobilier propriétaire relative à l'exercice 2019 qui n'avait pas été provisionnée, le budget a été respecté à 3.000 EUR près.

Quelques écarts importants – positifs ou négatifs- sont toutefois constatés par rapports aux prévisions qui avaient été établies :

- Loyer: la prise en charge du précompte immobilier propriétaire n'avait pas non plus été prise en compte pour l'année 2020, ce qui explique une partie de l'écart. Du temps où les bureaux se situaient dans le centre d'affaires Regus, les coûts de loyer se montaient à 45.940 EUR pour 4,1 FTEs, soit 11.204 EUR/ FTE. En 2020, première année complète dans nos bureaux loués Rue de la Montagne, nous sommes à un total de 52.194 EUR pour 7,8 FTEs prévus, soit 6.692 EUR/FTE. La location de bureaux propres reste donc une très bonne décision.
- Frais IT: Le comptable précédent avait oublié d'amortir les équipements informatiques.
  Cela fut corrigé par le nouveau comptable lors de la clôture 2019 (effectuée en mai 2020). Mais cela n'avait pas pu être pris en compte lors de l'établissement du budget 2020, en novembre 2019.
- Frais comptables: nous restons à un niveau supérieur à ceux encourus avec l'ancien comptable (14.461 EUR en 2018) alors que nous pensions réaliser des économies. Mais la collaboration est excellente et la comptabilité est désormais très bien tenue, y compris pour la comptabilité analytique, ce qui facilite grandement la justification de nos subsides.
- Assurance Cyber : suite à nos appels d'offres, nous avons pu trouver une couverture adéquate pour un montant nettement plus avantageux que prévu.
- Gestion des ressources humaines : après la situation difficile connue en 2019, nous sommes revenus à une gestion en interne des recrutements, ce qui nous a permis de nettement réduire ce poste.

#### 3.2. Ressources Humaines

Le **nombre d'équivalents temps-plein** au sein de l'équipe Abrumet s'élève à **6,8**. Il était prévu d'occuper 7,8 équivalents temps-plein fin 2020. Mais au final, nous n'avons pas pu effectuer le recrutement prévu au sein de l'équipe IT, faute de candidatures valables. Les frais des ressources humaines ont donc été moins élevés que prévus.

La ventilation des coûts salariaux entre les différentes grandes missions d'Abrumet présentées ci-dessus a été effectuée comme suit (en valeur) :

- Mission 1 : maintenance technique et développement du Réseau Santé Bruxellois en interne : 12,5%. Ce poste relativement faible s'explique par la sous-traitance confiée à la Fratem
- Mission 2 : Brusafe+ : 45,3% (au lieu de 40,3% en 2019)
- Mission 3 : suivi de la roadmap e-santé : 7,2%



6

- Mission 4 : corporate communication and training : 21,2% (au lieu de 33,0% prévus en 2019)
- Mission 5 : suivi du projet européen (CEF): 12,1%
- Mission 6 : suivi du projet Benelux 1,2%
- Mission 7 : coordination avec les différents acteurs bruxellois au travers de la Plateforme eSanté Brussels 0,5%

## 3.3. MISSION 1 : Développement et maintenance du Réseau Santé Bruxellois

La maintenance et les nouveaux développements techniques du hub et du coffre-fort Brusafe sont confiés à la Fratem qui opère le Réseau Santé Wallon. Il est contractuellement prévu qu'Abrumet prenne en charge 25% des frais réels relatifs au fonctionnement commun des deux réseaux.

Pour la partie normale et prévisible du service – hors crise sanitaire- il est à noter que nous sommes en-dessous des prévisions budgétaires pour 14.000 EUR, et également en-dessous du réalisé 2019.

Par contre, les différentes initiatives ou développements mis en place dans le cadre de cette crise sanitaire nous amènent à un dépassement global de 36.192 EUR pour 3 projets différents :

- SafeLink.
- Accès aux résultats de tests PCR, y compris pour les patients sans consentement au partage de données de santé, ce qui nous a amenés à modifier l'architecture.
- Accès aux données de vaccination enregistrées dans Vaccinnet, y compris pour les patients sans consentement au partage de données de santé.

Dès le début de la crise sanitaire, et en partenariat avec le Réseau Santé Wallon, nous avons développé un outil fiable et gratuit pour aider les médecins généralistes à suivre leurs patients suspectés d'être atteints par le COVID-19 à distance. **SafeLink** est une plateforme approuvée par le Collège francophone de médecin générale et la SSMG. Elle a été lancée à Bruxelles comme en Wallonie le 28 mars 2020.

Les objectifs de cette plateforme de suivi à domicile sont multiples :

- Faciliter le travail des professionnels de la santé
- Assurer un suivi optimum et quotidien des patients grâce au système de tableau de bord et d'alertes proposé
- Eviter des contaminations par contact
- Désengorger les hôpitaux et les centres de tri
- Réserver les lits hospitaliers aux malades les plus graves.

Le fonctionnement est simple : le médecin inscrit son patient suspecté d'être atteint par le COVID sur cet outil. Le patient reçoit un SMS toutes les 12h lui demandant d'enregistrer quelques paramètres via un formulaire. Ceux-ci sont analysés par un algorithme qui attribue un code couleur suivant la gravité de son état. Le système alerte automatiquement le médecin si l'état de santé du patient s'aggrave.

Cet outil SafeLink est directement accessible via le portail Réseau Santé Bruxellois.



En 48 heures, près de 600 médecins se sont inscrits sur ce nouvel outil, pour le suivi de plus de 500 patients. Pour les 4 premiers mois d'utilisation, le Réseau Santé Bruxellois a envoyé près de 420.000 SMS aux patients suspectés d'être malade de la COVID. Il y a eu un pic d'envoi (entre 7.000 & 8.000 SMS/jour) au démarrage, puis les chiffres sont descendus progressivement. Mi-juillet 2020, les chiffres stagnaient autour de 4.300 SMS/jour. Nous avons pu conclure un partenariat avec les opérateurs de téléphonie mobile tels qu'Orange, RingRing, Base, Proximus et Télénet, ce qui nous a assuré une gratuité durant la principale période d'utilisation de SafeLink.

Nous avons mené une enquête, 4 mois après le lancement de SafeLink, et celle-ci montre des médecins satisfaits :

- Pour les médecins inscrits sur la plateforme près de la moitié y ont inscrit des patients.
  Ceux qui ne l'ont pas utilisée indiquent que c'est en grande partie parce qu'ils n'ont pas eu de cas COVID compliqués à traiter (59% des non-utilisateurs).
- Pour ces médecins qui y ont inscrit des patients, 50% jugent que l'outil était rassurant pour eux en tant que praticiens (ils se sont sentis moins seuls face à la maladie) et 52% estiment qu'elle les a aidés.
- Une grande partie d'entre eux (46%), estiment également que l'outil était rassurant pour le patient.
- Si l'outil parait complexe au premier abord, 2/3 des utilisateurs ne l'ont finalement pas trouvé compliqué à l'usage.
- 58% des répondants seraient prêts à (ré)utiliser SafeLink si cela s'avérait nécessaire lors d'une vague suivante.
- 62% des répondants pensent même que les Réseaux Santé Wallon et Bruxellois devraient développer des outils analogues pour le suivi à domicile de patients atteints d'autres maladies.

En ce qui concerne l'accès aux résultats de tests PCR, nous avons mis en œuvre deux nouveaux moyens d'accès pour tous les patients, y compris les patients sans consentement au partage électronique de données de santé :

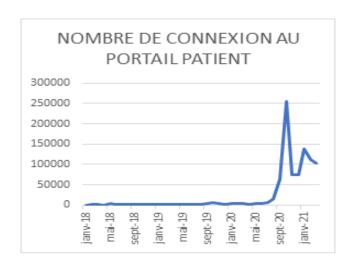
- 1. Envoi de sms sécurisés pour le compte des laboratoires hospitaliers connectés au Réseau Santé Bruxellois (tous les laboratoires hospitaliers en Région de Bruxelles-Capitale sauf le laboratoire IBC connecté au CoZo). Grâce à ces sms, les patients pouvaient, après avoir complété la date de naissance de la personne concernée, accéder au résultat de son test COVID (tous types de tests). Ce servce a été mis en œuvre à titre gratuit pour les hôpitaux, après avoir obtenu la garantie que ces frais pourraient bien être pris en charge par la COCOM.
- 2. Mise à disposition de tous les résultats au travers d'un mini-portail, quel que soit le laboratoire du pays ayant effectué l'analyse, via une API connectée à Sciensano. Cet accès était limité à 14 jours de par la durée d'hébergement réduite à 14 jours chez Sciensano.

A noter que les résultats étaient évidemment également disponibles par la **voie classique** pour les **patients avec consentement** au partage de données santé. Cela a pour avantage, pour rappel :



- de permettre également un accès aux prestataires de soins disposant d'une relation thérapeutique valide avec ce patient.
- d'avoir ces résultats à dispositions de façon « permanente » (30 ans).

Cette demande d'accès aux résultats de tests COVID s'est traduite par un boom au niveau des connexions au portail patient, pour atteindre plus de 250.000 connexions en septembre.



- Septembre + Octobre 2019 : 7.944 connexions au portail patients
- Septembre + octobre **2020** : 318.944 connexions

En termes de nombre d'utilisateurs uniques :

- Sur le seul mois d'octobre 2020, on comptabilise 234.000 connexions au total pour environ 63.000 personnes différentes ce qui représente presque 4 connexions par patients sur le mois.
- En novembre 2020, nous comptabilisons 53.300 connexions au total pour 20.562 personnes différentes

Depuis plusieurs mois, nous avions constaté des manquements au niveau des statistiques mises jusqu'ici à la disposition d'Abrumet par l'outil mis en place à l'époque par la Fratem. Le budget le permettant, un cahier des charges a été rédigé au mois d'août, dans le but de permettre à Abrumet de disposer de son **propre outil d'extraction et d'exploitation des statistiques**. Ce marché a été attribué à la société Agilos (Qlik).

Notre préférence s'est portée sur cette offre pour plusieurs raisons. Entre autres :

- L'intégration à Sales Force, le CRM que nous utilisons déjà dans le cadre des formations
- Leur connaissance du secteur santé et des indicateurs BMUC dont nous avons besoin.

Cela permettra dans un premier temps à Abrumet de disposer de statistiques fiables et plus complètes.



Dans un second temps, cela permettra également aux hôpitaux d'accéder à des statistiques plus fines et anonymisées, cela en toute indépendance et quand bon leur semble.

Ce projet devait être finalisé au mois de décembre 2020, mais il se poursuit actuellement suite à certains problèmes de performance et de mémoire vive qu'il a fallu adapter aux besoins.

Dans le but d'améliorer notre gestion de la qualité et de pouvoir gérer les points d'action et les tickets ouverts avec des traces, Abrumet a décidé en 2019 de développer un **système de ticketing propre**. Une première version de système **Jira** a été mis en place sur le cloud d'Atlassian en 2019, mais en 2020 Abrumet voulait le transférer vers nos propres serveurs physiques pour des raisons de licences, de sécurité et de RGPD. Ce projet a aussi connu un retard, lié au retard de la mise en place de serveurs physiques (voir ci-dessous).

Cet outil permettra aux employées de mieux gérer les tickets ouverts, les projets en cours et les points d'actions. L'objectif est de permettre aux utilisateurs d'avoir une meilleure vue d'ensemble et d'effectuer un meilleur suivi des demandes et des projets, au bénéfice de tous: hôpitaux, médecins, autres prestataires, et, bien sûr, patients.

Enfin, malgré ces circonstances COVID, nous avons poursuivi les initiatives mises sur pied en 2019 en vue d'entretenir des liens plus étroits avec nos membres :

- Envoi du **calendrier des réunions** des instances avant le début de chaque semestre
- Organisation de workshops juridiques (initiés dans le cadre de la refonte du contrat, il se poursuivent sur des thèmes tels que les souhaits en matière de récolte du consentement éclairé des patients en milieu hospitalier).
- Organisation des workshops techniques en vue d'identifier les causes d'erreurs et y remédier.
- Envoi de newsletters régulières aux hôpitaux
- Organisation de séances d'information au sein des hôpitaux qui le souhaitent et nous en font la demande, en vue de former leur personnel administratif et médical pour l'inscription des patients et une utilisation correcte du réseau.

## 3.4. MISSION 2 : Développement et maintenance de Brusafe+

Le budget prévu pour Brusafe+ en 2020 comportait deux volets :

- Une partie opérationnelle, couverte par l'enveloppe de fonctionnement annuel pour un montant de 499.590 EUR.
- Une partie développements et accompagnement pour la poursuite de la mise en place du coffre-fort, couverte par le subside de set-up de Brusafe+, dont la durée de validité a pu être prolongée jusque fin 2020, pour un montant estimé, en septembre lors d'un CA extraordinaire à 599.950 EUR.



En ce qui concerne cette Mission 2 destinée selon la convention avec la COCOM à gérer les données de la première ligne bruxelloise, il faut distinguer différents aspects :

- La mise en place du coffre-fort Brusafe+ dans l'environnement CDA/XDS, telle que prévue dans la convention de subside rédigée en 2016.
- La mise en place d'un coffre-fort en FHIR, telle que prévu dans le plan eSante 2019-2021. Cet aspect n'était bien sûr pas inclus dans la convention relative au subside de set-up de Brusafe+. Néanmoins, ceci a pu se faire dans l'enveloppe de subside de setup qui fut prolongée jusqu'en 2020.

A cela se sont ajoutés de premières réflexions et développement en ce qui concerne la préparation et la mise en place de **fonctionnalités hub, tel que proposé dans la programmation** en 2021, en vue d'être en capacité de connecter les hôpitaux pour un échange de données structurées en FHIR dans le futur.

Vous trouverez ci-dessous les éléments marquants concernant les réalisations 2020 pour chacun des deux environnements CDA/XDS et FHIR, ainsi que celles utiles aux deux environnements.

#### **Environnements XDS**

En 2020, Abrumet souhaitait intégrer de nouvelles fonctionnalités dans Brusafe +, ce qui s'est traduit par la finalisation de la **release v3** et puis préparation de la **release v4**.

Nous avons effectué les développements nécessaires en vue de :

- Vérifier et synchroniser les exclusions thérapeutiques auprès de la Plateforme eHealth
- Effectuer la vérification du profil des prestataire auprès de la DB COBRHA hébergée par la Plateforme eHealth, en vue de pouvoir, à terme, remplacer le système de validation manuelle par un garant (au niveau de chaque fédération professionnelle).
- Mettre en place des environnements de test et d'acceptance.
- Mettre en place un système de gestion de certificats (PKI) et firewall.
- Permettre aux utilisateurs de s'authentifier via Itsme.
- Effectuer certaines corrections des releases précédentes.
- Rendre techniquement possible la connexion d'une application Réseau Santé Bruxellois au serveur Brusafe+.

L'objectif de cette **app Réseau Santé Bruxellois** est de permettre aux prestataires de soins du multidisciplinaire sans logiciel métier connecté d'avoir tout de même accès aux dossiers santé de leurs patients et d'y publier des notes journal. Cette application permettra également aux patients de se connecter à leur dossier santé et d'envoyer à leurs prestataires des notes journal et des photos (photos de plaies par exemple). Cela nécessitait d'intégrer un nouveau profil, MHD (mobile access to Health Documents) au niveau du coffre-fort Brusafe+.

Un cahier des charges a été diffusé pour trouver un partenaire pour développer cette application. Le partenaire EONIX a été choisi et les développements ont démarré en vue de pouvoir lancer notre application au premier semestre 2021.

Enfin, suite à l'audit de sécurité effectué par Efit qui soulignait une forte dépendance vis-à-vis de certains prestataires-clé, nous avons négocié le rachat des droits de propriété intellectuelle des développements effectués par DIOSS les années précédentes (code



budgétaire 01.41). Soucieux de défendre les intérêts d'Abrumet, le Project Manager en charge de cette négociation a obtenu que cela soit assorti d'un certain volume d'heures de prestations pour effectuer des développements au choix, en fonction des besoins.

#### **Environnement FHIR**

Dans le Plan eSanté 2019-2021, le FHIR est désigné comme la nouvelle future norme en Belgique pour l'échange de données structurées. L'intention d'Abrumet est de développer nos capacités et d'augmenter notre visibilité en FHIR d'ici 2021. Nous voulons participer à autant de projets que possible et contribuer au développement de cette norme en Belgique.

En 2020 nous avons donc **mis en place un serveur test FHIR**. Le but est de connecter ce serveur FHIR au système d'autorisation déjà en place pour Brusafe+ qui utilise les mêmes standards. Ces standards sont également utilisés par le nouveau service d'authentification de la Plateforme eHealth.

Abrumet a démarré sa participation à **deux projets pilotes** pour contribuer à avancer sur les questions d'architecture, d'authentification et de sécurité qui sont les aspects les plus complexes :

- Un projet au niveau des allergies, en collaboration avec l'INAMI.
- Un autre projet qui s'appelle Manzana. Ce projet en collaboration avec les Cliniques universitaires Saint-Luc permet de relever la glycémie au travers d'une application connectée et d'effectuer un scoring du diabète via un questionnaire.

Abrumet a également participé à l'élaboration d'un **nouveau cookbook commun** sur le standard FHIR qui sera mis à disposition par **tous les coffres-forts** santé du pays fin mars 2021, afin de proposer une interface la plus commune possible. Ceci est fait à l'initiative de l'INAMI et en collaboration avec les gestionnaires des autres coffres-forts, le Réseau Santé Wallon et Vitalink. L'objectif est d'améliorer l'interopérabilité et la standardisation entre coffres-forts. Les tiers pourront alors choisir les coffres-forts auxquel ils souhaitent se connecter.

#### Actions bénéficiant aux deux environnements (XDS et FHIR)

Pour des raisons de sécurité et de respect du RGPD, Abrumet a décidé de **migrer** ses serveurs du cloud vers de **propres serveurs physiques**. Cette évolution est recommandée par notre Conseiller Sécurité, aucun tiers n'ayant dès lors plus accès aux données critiques puisqu'elle seront hébergées en interne. Des serveurs physiques ont donc été achetés et les étapes préparatoires nécessaires ont été entamées pour assurer une migration réussie. Cette migration programmée pour 2020 a cependant pris du retard et s'achèvera dès lors dans le courant de l'année 2021, en tenant compte de toutes les mesures de sécurité indispensables pour assurer une progression sans heurts. En 2021, nous poursuivrons donc la transition du Cloud vers nos propres serveurs physiques. Cela permettra d'avoir un accès complet à nos ressources serveurs 24H/7, ce qui est important pour la gestion les opérations à forte demande et le suivi de sa fonctionnalité opérationnelle.



#### Abrumet a en outre décidé de renforcer sa gouvernance en matière de sécurité :

- Avec l'entrée en production de Brusafe+, il n'était plus souhaitable que Pablo d'Alcantara remplisse le rôle de Conseiller Sécurité puisqu'il supervise le déploiement et le maintien de cette nouvelle architecture. Un nouveau prestataire tout à fait indépendant a été choisi, avec une expertise intéressante en matière de réseau santé en Belgique, puisqu'il s'agit du même prestataire que celui du CoZo: White Wire. Le Conseiller Sécurité rapporte en direct au Conseil d'Administration d'Abrumet.
- En 2020, White Wire a présenté son analyse de l'audit de sécurité effectué dans l'environnement KMEHR géré par la Fratem pour le compte des deux réseaux santé.
- Ce nouveau conseiller sécurité a pour mission de nous guider en vue de répondre aux exigences des normes ISO 27001 et ISO 27002. Abrumet veut ainsi prévenir au maximum tout accès indésirable et empêcher le traitement et la destruction des informations. La démarche combine stratégie, mise en place de procédures, prise de mesures préventives et correctives. Avec la certification ISO 27001, Abrumet pourra démontrer qu'elle répond à toutes les exigences en matière de sécurité de l'information. Il s'agit avant tout d'une obligation de moyens. Ce certificat ne démontre pas que tout fonctionne en toute sécurité, mais surtout qu'Abrumet travaille sur le contrôle de la qualité dans le cadre d'un processus d'amélioration continue. En cette première année 2020, nous avons commencé à cartographier tous les risques de sécurité au sein de l'organisation, en vue de lister ensuite les points d'action souhaitables.

Abrumet a aussi participé à **l'organisation de la 20e édition de l'IHE Europe Connectathon** qui se tenait en Belgique pour la première fois, en partenariat avec IHE Belgique, Agoria et Lifetech.brussels. Planifiée en mars à l'Autoworld au Cinquantenaire, le Connectathon a finalement eu lieu en novembre 2020, en visioconférence. Cet événement est destiné aux hôpitaux, aux start-ups, chefs de projets et développeurs informatique. L'objectif est d'augmenter la valeur des solutions sur le marché de l'eSanté en les rendant interopérables avec d'autres systèmes, grâce à l'utilisation des normes et terminologies internationales (IHE, HL7 FHIR).

Lors de cette édition, pour être au fait des dernières tendances en matière d'interopérabilité dans le domaine de l'e-santé, 2 jours de **Plugathon** étaient dédiés à des ateliers techniques lors desquels l'équipe d'Abrumet a notamment expliqué comment se connecter au serveur sécurisé Brusafe+. 100 personnes ont participé à ce workshop.

Enfin, en 2020, nous avons décidé **d'adapter notre site Internet aux besoins de nos diverses cibles du multidisciplinaires**. Puisqu'il s'agit de connecter l'ensemble des acteurs du multidisciplinaire, nettement plus nombreux que les médecins généralistes, et qu'un budget était disponible dans le cadre du subside de mise en place de l'outil destiné à cette cible, cette mission a été budgetée au sein de la mission 2 (poste 01.45). Pour plus de lisibilité, nous présentons toutefois ce projet plus en détails dans le cadre des outils d'information et de formation (mission 4).



Pour conclure la présentation de cette mission stratégique, soulignons que malgré nos meilleurs efforts, certains projets programmés en septembre dernier en vue d'utiliser au mieux le solde des fonds prévus pour la mise en place du coffre-fort Brusafe+ n'ont pas pu être complètement réalisés dans les temps. Il s'agit principalement des projets suivants :

- Migration des serveurs : Nous souhaiterions avoir le temps nécessaire pour poursuivre le travail d'analyse et effectuer la migration dans les meilleures conditions fin 2021 ou début 2022.
- Poursuite des développements de l'infrastructure en vue de permettre l'hébergement de données structurées selon le standard FHIR dans un coffre-fort destiné au multidisciplinaire : ce passage au FHIR est à présent une exigence dans le cadre de la roadmap 2019-2021. Certains éléments comme la mise en place du connecteur et d'un serveur test se sont poursuivis jusque fin mars de cette année 2021.
- Finalisation de la première version d'une application pour smartphone qui permettra aux patients et aux prestataires sans logiciel métier de participer au partage de données santé. Bien que la plus grosse partie des développements aient été effectués en 2020, ils se sont poursuivis en 2021. Il nous reste à réceptionner l'application, effectuer des tests à petite échelle et effectuer le « débuggage » avant de la mettre à disposition à une plus large échelle.

#### Les raisons du retard sont multiples :

- Difficulté à recruter un Business Analyst comme programmé pour pouvoir mener de front davantage de projets
- Retard encourus de la part de certains prestataires externes étant eux aussi en souseffectif, notamment à cause de la crise COVID (Enovation, DIOSS)
- Imprévu dans le développement de l'app pour smartphone suite à une erreur commise par un prestataire : nous aurons à payer un supplément imprévu en 2021.
- Implication d'Abrumet dans certains projets de soutien aux médecins généralistes (projet SafeLink) ou au patients (Projet COVEVA) dans le cadre de cette crise COVID qui ont entraîné un retard dans le suivi de certains projets.

Pour ces raisons, et afin de poursuivre le déploiement de Brusafe+ en FHIR, nous souhaiterions obtenir une prolongation du subside de mise en place (set-up) de Brusafe+ jusqu'au 31 décembre 2022. Une demande en ce sens a été soumise à la COCOM et nous sommes à ce jour (16 avril 2021) en attente d'une réponse.



## 3.5. MISSION 3 : Mise en œuvre des objectifs fixés par le plan d'action e-santé 2019-2021 en Région Bruxelloise.

En 2020, l'accent a surtout été mis sur les projets suivants auxquels nous avons collaboré, en partenariat avec les autres entités fédérales/fédérées :

- 0.1. Définition de ce qu'est le « consentement éclairé »
- 0.2. Suivi des évolutions de la matrice d'accès
- 0.4. Clarification des sources authentiques pour certaines données
- 0.5. Normes d'information
- 3.7. Formation et éducation : voir mission 4 ci-dessous
- 4.1. Echange d'informations multidisciplinaires : voir mission 2 ci-dessus
- 4.3. Prescription électronique
- 4.4. VIDIS
- 4.10. Publication d'information structurée
- 4.13 Projet Européen Connecting Europe Facility (CEF): voir mission 5 ci-dessous.
  Abrumet est le leader de ce projet.
- 4.14. Modulation de l'accès patient par les prestataires de soins

C'est Abrumet qui assure le pilotage du **projet 4.14 Modulation de l'accès patient par les prestataires de soins**, afin de répondre à la demande des patients qui cherchent à accéder à davantage de documents et à la préoccupation des hôpitaux de la Région de Bruxelles Capitale.

L'objectif de ce groupe de travail, validé par le Program Board (mars 2020), est de promouvoir la modularité au niveau du réglage de l'accès patient dans les DPI car les institutions hospitalières ont indiqué cet aspect comme étant un frein technique important à l'ouverture de l'accès de leurs documents aux patients. Un deuxième frein est l'absence de cadre juridique approprié au contexte d'un accès automatique et immédiat au contenu de tous les documents par voir électronique.

Un kick off meeting a eu lieu en juin 2020 puis une deuxième réunion a été organisée en septembre 2020. Le projet a ensuite dû être mis en pause à cause de la crise COVID, avant de reprendre en 2021.

Le Plan d'action eSanté 2019-2021 est accessible dans son entièreté sur le site de la Plateforme eHealth :

https://www.health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth\_theme\_file/actieplan\_2019-2021\_e-gezondheid.pdf



## 3.6. MISSION 4 : Communication, information et formation des prestataires de soins

En 2020, le planning formations a été fortement remis en question. Hormis le fait que la fonction avait été vacante de nombreux mois en 2019 et qu'elle avait été reprise en novembre 2019, la crise sanitaire est venue y rajouter un degré de complexité.

Malgré cela, nous avons été en capacité de proposer des formations sur les thèmes envisagés et de répondre aux demandes du terrain.

Le budget a également été respecté, un peu moins élevé que prévu, mais tout à fait en ligne avec le budget de l'année précédente.

#### Formation pour les Médecins Généralistes

Le calendrier prévu en présentiel pour les médecins généralistes a dû être annulé et nous avons adapté ce programme à des sessions plus courtes et plus interactives en distanciel.

Nous avons pu malgré tout réaliser 35 prestations sur des sujets comme :

- le certificat eHealth et la eHealthBox
- la connexion au Réseau Santé Bruxellois et/ou à MaSanté.be avec itsme/carte eID (en lien avec un logiciel connecté)
- le partage de données médicales via le Réseau Santé Bruxellois
- le SUMEHR et le schéma de médication (en lien avec un logiciel connecté)
- l'application du RGPD dans une pratique médicale

Ces formations ont rassemblé près de 450 personnes.

A cela se sont ajoutés une série d'outils et d'action en vue de permettre une prise en main rapide de l'outil SafeLink (décrit plus haut) par les médecins généralistes concernés par le suivi de patients suspectés d'être atteints par le COVID-19 :

- des guides pratiques pour permettre aux médecins généralistes et aux administrateurs de centres de tri de se connecter à la plateforme et d'y inscrire leurs premiers patients.
- des documentations complètes sur SafeLink,
- des tutoriels vidéo pour les médecins généralistes et les centres de tri

Tous ces outils ont été diffusés via des newsletters régulières et notre site Internet : 7 newsletters ont été spécialement dédiées à l'outil SafeLink (mars, 2x avril, 2x mai, août, novembre). Diffusion à plus de 2.500 professionnels de la santé enregistrés sur le Réseau Santé bruxellois. En moyenne 40% des mails ont été ouverts soit plus de 1.000 personnes à chaque envoi.



#### Formations pour les Kinés

Comme le préconise le Plan eSanté 2019-2021, nous avons ouvert les formations de sensibilisation aux acteurs de soins du multidisciplinaire. Ici aussi nous avons pratiqué des sessions en webinaire. En 2020, il y a eu 11 séances qui nous ont permis de former 140 kinés.

Ces sessions permettent aux kinés de mieux comprendre en quoi consiste le partage électronique des données de Santé et leur montre comment se connecter tant au portail Réseau Santé Bruxellois (y compris, comment réaliser une « Note Journal ») et comment utiliser leur eHealthBox .

#### Formations dans les hôpitaux Bruxellois

Avec l'ouverture de l'accès patient, plusieurs hôpitaux de la Région Bruxelloise nous ont demandé de refaire un point de sensibilisation sur l'eSanté et de façon plus complète sur le partage électronique des données de santé, en ce compris, le fonctionnement des réseaux, le consentement des patients et les aspects relatifs à la sécurité.

4 séances ont pu être réalisées malgré la crise sanitaire (2 à l'Hôpital Erasme ainsi qu'à la Clinique Sainte-Elisabeth et à la Clinique Saint-Michel). Les sessions ont été nourries de questions. Ce qui nous encourage vivement à poursuivre dans cette voie et de proposer dorénavant ces formations à tous les hôpitaux Bruxellois.

Vous trouverez les statistiques relatives à ces formations dans le rapport destiné à la COCOM et l'INAMI, en annexe.

#### Matériel vidéo

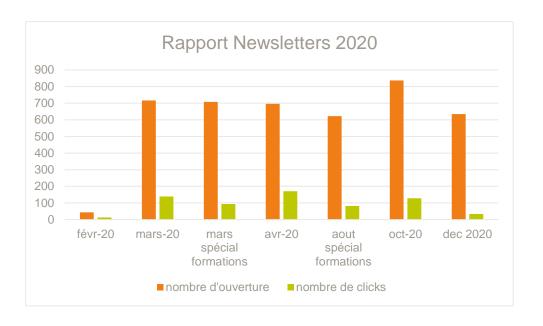
Nous avons aussi développé 2 vidéos (en FR et en NL) : la première à destination des Médecins Généralistes, des Médecins Spécialistes extra-hospitaliers et les acteurs de soins du multidisciplinaire ; la seconde pour les utilisateurs hospitaliers.

Ces vidéos consistent, de façon très synthétique, mais néanmoins complète, à rappeler en quoi consiste le Réseau Santé Bruxellois. L'idée est d'offrir à tous les acteurs de soins la possibilité de se remémorer à quoi il sert, comment il fonctionne et auxquels de ses besoins il répond.

Toutes ces opportunités de se former et de s'informer sont relayées, ainsi que des informations générales sur l'eSanté, via des newsletters régulières envoyées à nos membres, nos partenaires et aux professionnels de la première ligne inscrits sur le Réseau Santé Bruxellois : 2600 destinataires – taux d'ouverture de 35% en moyenne et 5% de taux de clics, ce qui constitue d'excellents résultats au vu des moyennes observées généralement en matière d'emailing.<sup>2</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> le taux d'ouverture moyen d'un emailing en Europe est de 26,91% et 4,61% de taux de clics.





#### Communication et sensibilisations patients

Grâce à l'outil **SafeLink**, développé dès mars 2020 en partenariat avec le Réseau Santé Wallon, les patients, suspectés d'être malade Covid-19, ont pu être suivis à distance par leur médecin généraliste.

Il a donc fallu informer le grand public de l'existence de SafeLink ce que nous avons fait via un communiqué de presse et des pages dédiée sur notre site Internet. Nous avons aussi publié sur Facebook une vidéo de sensibilisation générale.

Une fois que le patient est inscrit sur SafeLink, il reçoit toutes les 12 heures sur son smartphone un SMS lui donnant un lien vers un formulaire à remplir en ligne. Le questionnaire est identique à chaque fois. Il invite le patient (ou le tiers) à préciser ses constantes pour pouvoir évaluer son état de santé à distance. Pour aider les patients éprouvant des difficultés, nous avons développé des tutoriels vidéo pour leur expliquer comment faire cela correctement.

- 1- Vidéo « Comment prendre sa fréquence cardiaque » 5.881 vues en FR / 3.843 vues en NL
- 2- Vidéo « Comment mesurer sa fréquence respiratoire » 10.257 vues en FR / 1.760 vues en NL
- 3- Vidéo « Comment prendre sa température » 800 vues FR / 675 vues NL

Ces vidéos ainsi qu'un guide d'utilisation sont disponibles sur notre site internet <a href="https://brusselshealthnetwork.be/patients/je-minforme/covid-19/safelink/">https://brusselshealthnetwork.be/patients/je-minforme/covid-19/safelink/</a> et notre chaîne Youtube.

Depuis 2016, une **semaine e-santé**, orientée essentiellement vers le patient, est financée en direct par la COCOM (non inclue jusqu'ici dans le subside de fonctionnement annuel de l'association). Malheureusement elle n'a pas pu avoir lieu cette année 2020 à cause de la crise sanitaire. Nous avons malgré tout jugé indispensable d'organiser une petite campagne Facebook auprès des patients pour faire connaître l'existence du Réseau Santé Bruxellois,



informer sur les principes fondamentaux du réseau santé, et cette année particulièrement, inciter le patient à se connecter à son portail santé.

Cette campagne, constituée de landing page, vidéos d'annonce et carrousel a eu lieu du 15 au 22 décembre 2020 et a été efficace : 555.504 impressions (nombre de fois que le contenu de notre page apparait sur l'écran d'une personne), 152.575 personnes atteintes (qui ont vu notre page) et 4.981 clics (nombre de personnes engagées).

Comme annoncé ci-dessus, nous avons **refondu en profondeur notre site www.reseausantebruxellois.be**. Plusieurs notions se mélangeaient dans les esprits : Abrumet, Réseau Santé Bruxellois, eHealth Academy... Il était temps de clarifier cela en rassemblant tous ces éléments sur un seul site.

Beaucoup d'informations étaient jusqu'ici manquantes, notamment une partie corporate présentant Abrumet et ses projets de façon transparente. Le but de ce nouveau site était aussi d'optimiser la qualité et la présentation de l'information disponible sur le fonctionnement du Réseau Santé Bruxellois. Plus intuitif et plus complet, il permet à tous, en particulier aux patients et aux professionnels du multidisciplinaire de plus en plus intéressés par le partage de données de santé, d'accéder à l'information dont ils ont besoin en vue de :

- s'informer,
- s'inscrire.
- se connecter,

et ainsi participer activement au partage électronique de données santé

Le nouveau site a été mis en ligne en toute fin d'année, le 14 décembre 2020. Vous trouverez le rapport d'analyse su site sur l'année 2020 en annexe.

Notons cependant que les mois d'octobre et novembre 2020 ont été particuliers en termes de trafic car le Réseau Santé Bruxellois avait mis à disposition sur son site la possibilité d'accéder directement à son résultat de test Covid-19 pour tous les patients, mêmes sans consentement.

**Projet SOLIVAL**: Dans le cadre d'un appel à projet de la COCOM pour lutter contre l'exclusion numérique, Solival a demandé au Réseau Santé Bruxelloise son soutien pour former un panel de Bruxellois au dossier santé partagé et à l'accès à son portail de santé. Dans ce cadre, nous avons dispensé une première session d'information sur les outils de l'e-santé et plus précisément sur le Dossier Santé Partagé auprès de 50 citoyens bruxellois. Et 2 formations ciblées sur l'utilisation du portail du Réseau Santé Bruxellois ont ensuite été dispensées à 30 personnes. Une communication a été faite autour du projet dans le journal *En Marche* (page régionale) et sur les pages Facebook des partenaires.

Chaque évènement de ce type est l'occasion de communiquer vers les patients via la presse ou les réseaux sociaux pour les garder sensibilisés au partage de données de santé.



### 3.7. MISSION 5 : Le Projet Européen « Connecting Europe Facilities » (CEF)

Le CEF ou Connecting Europe Facility est un service qui permet :

- dans une première phase (Patient Summary B) : de lire en Belgique des résumés santé de patients étrangers équivalents aux SUMEHRs belges
- dans une deuxième phase (Patient Summary A): de mettre nos SUMEHRs belges à la disposition de prestataires de soins d'autres pays européens, dans le cadre de la continuité des soins.

En 2016 Abrumet a reçu le mandat de gérer le projet CEF, uniquement pour le Patient Summary, pour une durée de 4 ans pour la phase préparatoire.

Pour cette phase Abrumet a reçu un financement:

- de la Commission Européenne (75%). Celui-ci court jusqu'en juin 2022.
- et de la COCOM (25%).

Le mandat d'Abrumet a été remis en question en 2020 lors de divers Program Boards, car il a été mentionné qu'une organisation régionale et non gouvernementale, ne peut pas défendre des positions belges auprès de l'Union Européenne. Cependant la Commission européenne s'attendait à ce qu'une organisation soit le seul point de contact pour la Belgique. Parce que la situation n'était pas claire et qu'Abrumet avait besoin d'un mandat officiel, Abrumet a envoyé une note pour l'IMC du 30 septembre 2020, expliquant les différentes options de gouvernance en vue de trouver une solution.

Avant de prendre une décision, les différentes entités concernées ont dit vouloir obtenir certains éclaircissements de la part de la Commission Européenne au sujet au sujet des options prises en matière de sécurité de l'information. Un autre élément considéré comme potentiellement bloquant est la norme IHE utilisée, et non le FHIR qui a depuis pris le dessus en Belgique pour les nouveaux projets en matière d'échange de données de santé.

Comme il n'y avait pas de décisions au niveau :

- des entités souhaitant offrir ce service,
- de la structure de gouvernance à mettre en place,
- du financement de la finalisation des préparatifs pour les parties PSB et PSA, et de la phase opérationnelle pour le PSB,

Abrumet a demandé à la Commission Européenne de suspendre le contrat jusque fin juin 2021. Cette demande de suspension du projet lui a été accordée.

Au vu de la situation, il n'y a pas eu d'investissements en termes d'infrastructure en 2020. Les seuls coûts imputés concernent les ressources humaines pour suivre ce projet. Ces frais sont plus élevés qu'en 2019 au vu de la nécessaire concertation avec le Program Manager du Plan eSanté au niveau interfédéral, et les autres entités fédérales/fédérées représentées au sein du Program Board : élaboration des prévisions budgétaires, rédaction de notes de concertation, interpellations diverses du Program Board Manager, rédaction d'une note de synthèse pour les différents cabinets... Vu les enjeux légaux et financiers que cette mission représente pour la COCOM et Abrumet, la directrice a dû s'impliquer personnellement à de nombreuses reprises dans le suivi de ce dossier.

Il est important de noter que les 50% de la première tranche du subside de la Commission Européenne pour ce projet ont quasiment été totalement dépensés : il reste à l'association un



solde positif de 18.036 EUR. Le solde de 50% du subside de la Commission ne sera payé qu'au moment du passage en production des 2 parties du projet (PSA et PSB). Cela signifie que si une reprise du projet est décidée, celui-ci devra faire l'objet d'un préfinancement important par les parties prenantes, et cela dès le redémarrage. En cas d'arrêt définitif du projet, 18.036 EUR devront être remboursés à la Commission européenne.

#### 3.8. Conclusions

En cette année exceptionnelle, on peut toutefois dire que le programme envisagé fin 2019 a pu, dans l'ensemble, être mené à bien.

En outre, de nombreux projets imprévus ont été menés afin d'apporter l'appui technique et logistique d'Abrumet dans le cadre de cette crise sanitaire. Cela a permis d'aider et informer les patients, et de soulager les médecins généralistes et les institutions hospitalières.

Malgré tout, certains projets importants mais jugés moins prioritaires au vu de la situation ont été repoussés. C'est par exemple le cas pour la migration de nos serveurs vers des serveurs physiques. C'est en partie dû à la crise sanitaire, et en partie à la difficulté de recruter pour renforcer notre équipe IT.

Le projet CEF a lui aussi été suspendu suite à la décision prise en IKW/GTI.

Tout cela a eu les conséquences suivantes au sujet de l'utilisation de nos enveloppes de subsides :

- L'enveloppe budgétaire globale a été respectée.
- En ce qui concerne le subside de fonctionnement annuel de la COCOM, les différents projets imprévus liés au COVID ont pu être menés sans demande de complément de subsides.
- Certains projets de la mission 2, Brusafe+, ayant été reportés, nous n'avons pas dépensé l'entièreté de l'enveloppe résiduelle du subside de mise en place de Brusafe+, telle que prévu dans le budget revu suite à la clôture comptable de l'année 2019. Abrumet souhaiterait poursuivre en 2021 certains éléments du programme prévus en 2020, mais qui n'ont pas pu être complètement réalisés dans les temps. Nous avons dès lors introduit une demande officielle de prolongation de ce subside jusqu'à fin 2022 au vu de la crise COVID qui perdure et de notre difficulté à recruter une personne pour venir en appui de l'équipe. Le montant du subside à prolonger s'élève à 159.636 EUR.
- Pour le subside de la Commission Européenne, le montant dépensé est moins élevé que prévu au vu de la suspension du projet. Il est important que la COCOM et les autres partenaires potentiels du projet CEF se positionnent afin de voir ce qu'il convient de faire à l'issue de la suspension du contrat acquise jusque fin juin. Si le projet reprend et reste confié à Abrumet, un préfinancement par la COCOM et ses autres partenaires devra être prévu contractuellement, ainsi qu'un mode de gouvernance clair.

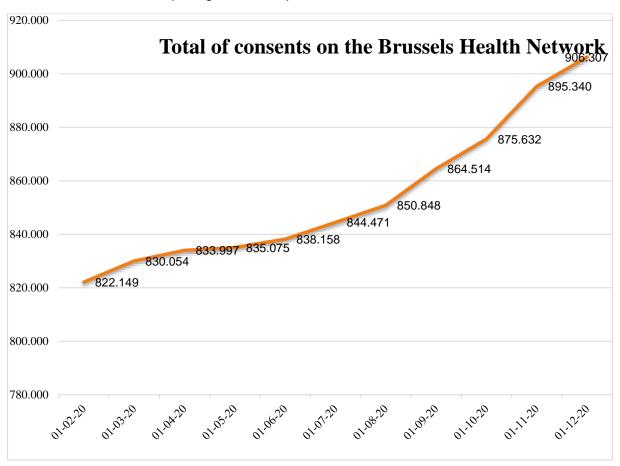


## 4 Statistiques

Vous trouverez dans cette section une actualisation de nos statistiques à début décembre 2020<sup>3</sup>.

## Nombre de patients Bruxellois ayant donné leur consentement au partage de données santé

Au 1er décembre 2020, le Réseau Santé Bruxellois comptait au total 906 307 patients avec consentement éclairé au partage électronique de ses données de santé.



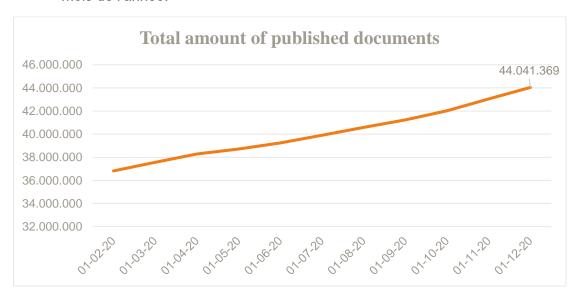
<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Nous sommes dans une période de transition au niveau de l'outil statistique. Nous n'avons plus accès à l'ancien outil mis à notre disposition par la Fratem, dont les données étaient par ailleurs parfois imprécises. Et il faudra encore quelques semaines avant que le nouvel outil mis en place dans notre environnement propre Abrumet soit pleinement opérationnel. Les statistiques présentées s'arrêtent donc au 1/12/2020. Il y manque donc un mois complet.



### Nombre total de documents publiés sur le Réseau Santé Bruxellois

Depuis le début de l'activité des réseaux de santé en Belgique (en 2014), plus de 44 millions de documents ont été publiés sur le Réseau Santé Bruxellois dont

- 316 884 documents en 2016
- 9 869 744 documents en 2017
- 8 064 900 documents en 2018
- 10 198 413 documents en 2019
- 15 591 428 documents en 2020 : la croissance s'est encore accrue sur les 11 premiers mois de l'année.

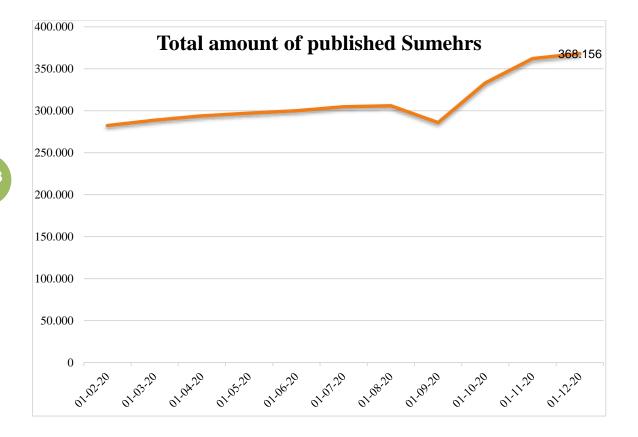


#### Evolution des consultations sur le Réseau Santé Bruxellois en 2020





## Evolution du nombre de SUMEHRs disponibles 2020

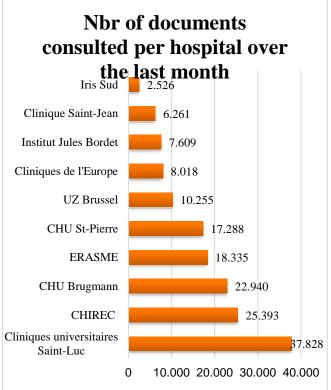


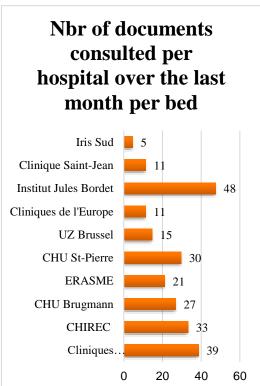
La baisse des chiffres observée en septembre et la forte remontée d'octobre ne sont pas significatives : il s'agit du réalignement opéré par les différents coffres-forts du pays en vue d'héberger les SUMEHRS dans la région où réside le patient.

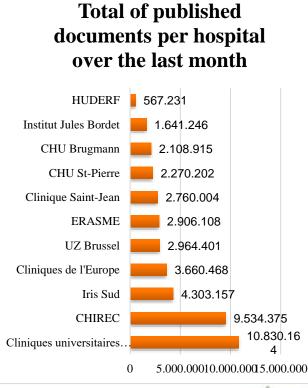


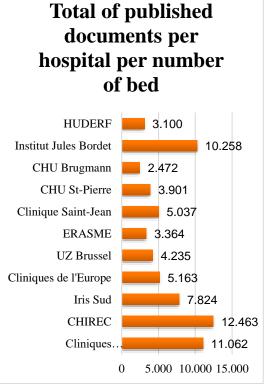
### Publication et consultation de documents par hôpital

Les graphiques de gauche montrent le nombre total de documents publiés et consultés par hôpital. Les tableaux de droite montrent le nombre de documents publiés et consultés par nombre de lits dont dispose chaque hôpital, ce qui permet de constater la belle participation de certaines petites structures.



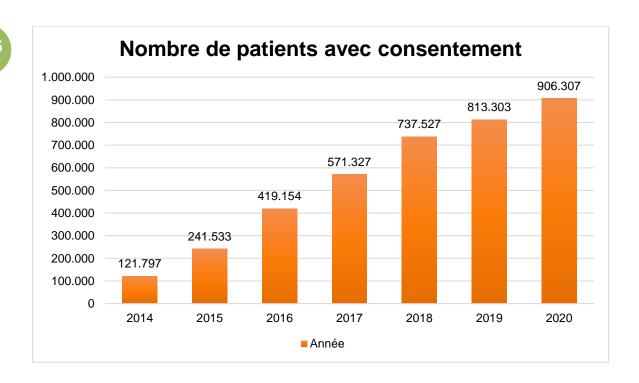








## Evolution du nomnre d'utilisateurs du Réseau Santé Bruxellois







| RSB - BGN                                | Réseau Santé Bruxellois –<br>Brussels Gezondheidsnetwerk   |
|--|--|
| Llude                                    |  |
| Hub                                      | Réseau d'échange régional  |
| Metahub                                  | Relie tous les réseaux régionaux afin que les prestataires de soins partout en Belgique puissent consulter les documents de santé d'un patient, quel que soit l'endroit où ils sont stockés                |
| Brusafe                                  | Coffre-fort bruxellois qui permet le partage électronique et sécurisé des informations de santé des patients   |
| User-friendly                            | Simple d'utilisation   |
| Serveur XDS                              | Cross-Enterprise Document Sharing (XDS) est un profil d'interopérabilité qui facilite l'enregistrement, la distribution et l'accès à travers les entreprises de santé des dossiers de santé électroniques. |
| Use case                                 | Cas d'utilisation, manière d'utiliser un système   |
| Mapping                                  | Mise en correspondance   |
| CDA                                      | Clinical Document Architecture   |
| Contact report                           | Rapport d'une consultation   |
| Patient summary Cross-<br>border sharing | Partage de résumé patient au-delà des frontières   |
| Start-up                                 | Jeune entreprise innovante à fort potentiel de croissance  |
| SISD                                     | Service Intégré de Soins à Domicile  |
| SASB                                     | Service d'Aide aux Seniors bruxellois  |
| CSD                                      | Centrale de soins et services à domicile   |
| CSI                                      | Centre de Santé intégré  |
| MASS                                     | Maison d'accueil Socio-Sanitaire de Bruxelles  |
| Roadmap                                  | 20 points d'actions  |
| GMD                                      | Globaal Medisch Dossier  |
| DMG                                      | Dossier Médical Global   |
| EMD                                      | Elektronisch medisch dossier   |
| SUMEHR                                   | Summarized electronic health record  |
| PHR                                      | Personal Health Record   |
| ICT                                      | Information and communication technologies   |
| DPI                                      | Fichier dossier patient électronique   |
| BMUC                                     | Belgian Meaningful use Criteria  |
| PHR                                      | Patient Health Record  |
| Glem                                     | Groupe local d'évaluation médicale   |
| SSMG                                     | Société Scientifique de Médecine Générale  |
| FAMGB                                    | Fédération des Associations des Médecins<br>Généralistes de Bruxelles  |
| TPO                                      | Tiers payant obligatoire   |
| INAMI                                    | Institut National d'assurance Maladie-Invalidité   |
| PAQS                                     | La Plateforme pour l'Amélioration continue de la Qualité des soins et de la Sécurité des patients  |



| AMUB   | L'Association des Médecins anciens étudiants de l'ULB                  |
|--------|--|
| VIDIS  | Virtual Integrated Drug information system                             |
| Tetrys | Soins intégrés en faveur des malades chroniques                        |
| BelRAI | Belgian Resident Assessment Instrument                                 |
| POC    | Proof of concept (démonstration de faisabilité d'une méthode ou idée). |
| DPO    | Data Protection Officer  |



## Annexes

Annexe 1 : Budget analytique réalisé à la clôture pour l'année 2020.

Annexe 2 : Rapport présenté à la COCOM et l'INAMI pour le programme de formations 2019-2020 pour le programme cofinancé par les deux pouvoirs subsidiants.

Annexe 3 : statistiques liées aux formations

Annexe 4: statistiques du site Internet www.brusselshealthnetwork.be

